



**Service Ophtalmologique du CHU POITIERS
2, Rue Milétrie
BP 577 - 86021 POITIERS Cedex**

Poitiers, le 14 mai 2019.

OBJET : REALISATIONS 2018 et PROJETS 2019.

Bonjour à tous les membres de l'Association AMAM,

L'année 2018 a apporté beaucoup pour notre Association et pour ses membres.

Nous vous proposons, dans la convocation de l'Assemblée Générale de l'année 2018, de nous réunir à Royat près de Clermont-Ferrand, le 23 novembre 2019.

**Royal Hôtel Saint Mart, 6 Avenue de la Gare
63130 CHAMALIERES
(Renseignements complets page 4 au bas de la convocation)**

Cette journée sera découpée en 3 phases :

- MATIN : Assemblée Générale dès 10h00 précises.
- DEJEUNER au Restaurant de l'Hôtel.
- APRES-MIDI: Colloque Médical à l'initiative du Professeur N.Levéziel.

Les membres qui le souhaiteraient, auront la possibilité de réserver une chambre dans cet Hôtel en appelant directement, le :

04 73 35 80 01

en se présentant de l'association, ils bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Nous espérons que vous participerez nombreux à cette journée exceptionnelle qui nous permettra ainsi de mieux nous connaître.

NOS REALISATIONS POUR L'ANNEE 2018

Au niveau des adhésions, notre fichier s'enrichit grâce à l'aide précieuse du Professeur LEVEZIEL qui nous adresse des patients. Nous continuons de relancer les adhérents qui ont contribué au démarrage de notre Association.

Le montant annuel de la cotisation reste inchangé soit 20€ minimum (Vingt Euros).

A ce sujet, les membres qui ont effectué en 2018 des versements supérieurs à 20€, l'association leur a adressé début 2019, un reçu fiscal leur permettant une réduction d'impôts pour l'année 2018.

Nous nous sommes réunis le 13 octobre 2018 et nous avons réalisé notre Assemblée Générale à La Sorbonne Pierre et Marie Curie. Celle-ci s'est bien déroulée, nous aurions souhaité la présence de davantage de membres mais nous espérons être plus nombreux à Royat.

- Le midi, nous nous étions réunis autour d'un buffet offert par votre Association dans une ambiance fort sympathique.

- L'après-midi le Professeur Levéziel, Chef du Service Ophtalmologie du CHU de Poitiers, avait organisé un colloque médical assisté de :

- Madame Mandelbaum, spécialisée en **ORTHOKERATOLOGIE**

- Monsieur Yves Jacquot, (Dir des Laboratoires Thomas-Sinclair à Paris) pour une application **GRATUITE** via votre Smartphone : **VIAOPTA DAILY**.

Ensuite, Le Pr N. LEVEZIEL nous a présenté à son tour les différentes complications de l'œil engendrées par la Myopie chez le myope fort : l'allongement de l'œil ayant pour conséquences un amincissement de la paroi et une fragilisation des structures oculaires.

- A nouveau, nous avons diffusé notre nouvelle plaquette auprès des principaux acteurs liés à la Maculopathie Myopique (Ophtalmologistes, Opticiens).

De même, notre site Internet www.amam-myopie.fr s'est enrichi de nouveaux éléments qui détaillent différents thèmes:

- ASSOCIATION,
- ESPACE MEMBRES : accès confidentiel : amam2016,
- ADHERER,
- CONTACTS,
- NOUVELLES,
- INFOS MEDICALES.

Tout en bas du site, vous avez un pavé destiné à nos PARTENAIRES et aussi un menu déroulant qui présente la situation de chacun des membres atteints par la Myopie Forte.

- Notre Secrétaire Générale a adressé un dossier de demande de financement aux Laboratoires NOVARTIS et à nouveau UNANDEV afin qu'ils participent à son projet, tout d'abord soumis et validé par le Pr Levéziel, de doter gratuitement les membres, qui en feront la demande via AMAM, d'une canne jaune. Ce modèle de canne permettrait aux 'mal voyants' de signaler, aux 'bien voyants', leur handicap lors de leurs déplacements de tous les jours et en tout lieu. Ce type de canne jaune n'est pas reconnu et n'est donc pas pris en charge par les Pouvoirs Publics.

- Les Laboratoire NOVARTIS et l'Association UNANDEV nous ont répondu défavorablement.

- Notre Secrétaire Générale a envoyé un courrier au Ministère de la Santé avec la réponse que la Ministre transmettait ce dossier à son Directeur de Cabinet. Nous espérons une réponse favorable....(une copie de cette réponse a été envoyée à chaque membre pour information).

- Participation à la Semaine Nationale de Dépistage liée aux différentes pathologies de la maculopathie :

- DMLA – Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age,
- Maculopathie Diabétique,
- Maculopathie Myopique,
- Autres formes de maculopathie.

Cette campagne de sensibilisation est organisée à l'initiative de :

L'Institut d'Education Médicale et de Prévention basé à Lyon,

qui permet aux patients atteints de ces pathologies de bénéficier de dépistages plus avancés qui ont été effectués, durant la dernière semaine de juin 2018, par les Centres Hospitaliers et Cabinets d'Ophthalmologie qui adhèrent à cette cause.

- Nous avons eu une page complète dans la Revue de L'Ophthalmologie Française qui est parue en novembre/décembre 2018.

- Remerciements à 3 de nos membres qui ont représenté, de belles façons, notre Association :

-**Madame Franchineau** qui a organisé un concert en l'église de Saint Benoît en mai et a permis ainsi d'obtenir un don qui nous a été reversé.

-**Madame Ballery**, auteure de livres pour enfants, qui nous a versé aussi un don lié avec la vente de chacun de ses livres.

Nous avons adressé un dossier complet à UNADEV afin de voir si cette association pouvait aider financièrement notre écrivaine pour éditer un 4^{ème} ouvrage en lien avec la VUE.

-**Madame Linck** qui a consacré 2 jours pour représenter notre association aux Journées des Associations.

Avant de clôturer notre Assemblée Générale, il a été décidé de doter notre Association d'une ligne téléphonique laquelle été fonctionnelle dès fin 2018. Le contrat a été signé avec la Poste.

NOS PREVISIONS POUR L'ANNEE 2019.

- Nouveau dossier adressé à NOVARTIS pour obtenir un financement afin de commander des banniers et plaquettes.
- Nouveau dossier adressé à UNADEV pour un don qui servirait à financer notre journée AG et Colloque Médical du 23 novembre prochain.
- Participation à la Semaine Nationale de Dépistage liée aux différentes pathologies de la maculopathie :
L'Institut d'Education Médicale et de Prévention basé à Lyon.
- A la demande du Pr Levéziel, nous allons prendre contact avec le Groupe Malakoff-Médéric pour obtenir un financement pour de nouvelles plaquettes et faire face à certaines dépenses de fonctionnement.
- Participation aux Journées des Associations et/ou du Handicap. (Nous vous donnerons ultérieurement les modalités pour représenter AMAM).
- Mme BALLERY va organiser un concert en mai prochain et nous communiquerons l'adresse pour les personnes intéressées.
- Relance du Ministère de la Santé afin de connaître sa décision sur la prise en charge ou non de la canne jaune pour les 'malvoyants'.

Pour terminer veuillez trouver les documents détaillés, en pièces jointes, à savoir :

- Livre détaillé des comptes de recettes et dépenses pour 2018.
- Livre récapitulatif des comptes de recettes et dépenses pour 2018.
- Rapport financier (synthèse) arrêté au 31.12.2018.

Nous remercions les membres qui ne pourront assister à l'Assemblée Générale prévue le 23 novembre 2019, de bien vouloir nous retourner par courrier le pouvoir joint à la convocation (*) en blanc complété et signé, lequel mandat sera remis à un membre présent. Pourquoi les pouvoirs en blanc mais signés, pour les membres qui ne peuvent se déplacer ? Pour ne pas concentrer ces pouvoirs sur

seulement 2 ou 3 personnes, permettant ainsi une répartition en toute équité de ceux-ci.

Enfin nous voudrions en votre nom, remercier le Professeur LEVEZIEL pour sa disponibilité, son aide très précieuse en tant que Président du Comité Scientifique de notre Association.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien cordialement.

Martine BIRNBAUM
Secrétaire Générale AMAM



Yves BIRNBAUM
Trésorier AMAM



(*) Merci de retourner votre réponse de participation ou votre pouvoir à l'adresse indiquée sur la page N°2 de la convocation.